



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 12 juillet 2013

### **Bilan semestriel du contrat de liquidité de Foncière des Régions contracté avec la société Exane BNP Paribas**

---

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Foncière des Régions à Exane BNP Paribas, en date de négociation du 30 juin 2013, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 55 027 titres Foncière des Régions
- 4 588 522 €

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel (31 décembre 2012) les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 56 518 titres Foncière des Régions
- 4 350 245 €

**Relations Investisseurs**  
Sébastien Bonneton  
Tel : + 33 (0)1 58 97 52 44  
[sebastien.bonneton@fdr.fr](mailto:sebastien.bonneton@fdr.fr)

## **Foncière des Régions, foncière partenaire**

Partenaire de la stratégie immobilière des entreprises, Foncière des Régions conçoit à leurs côtés des solutions durables et innovantes avec un double objectif : valoriser le patrimoine urbain existant et concevoir l'immobilier de demain.

Foncière des Régions dispose d'un patrimoine d'environ 9 Mds€ part du groupe (16 Mds€ au total) loué principalement à des grands comptes leaders de leur secteur (Suez Environnement, Thales, Dassault Systèmes, France Télécom, EDF, IBM, Eiffage...). Cette culture du partenariat responsable repose sur des valeurs et des savoir-faire clés : vision et expertise.

Le titre Foncière des Régions est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (FR0000064578 - FDR), admise au SRD et rentre dans la composition des indices MSCI, SBF120, Euronext IEIF « SIIC France », CAC Mid100, dans les indices de référence des foncières européennes « EPRA » et « GPR 250 », ainsi que dans les indices éthiques FTSE4 Good et ASPI Eurozone®.

Foncière des Régions est notée BBB- / Stable par Standard and Poor's.

[www.foncieredesregions.fr](http://www.foncieredesregions.fr)